



Listen to this article

Il existait chez les Juifs trois partis religieux. Le plus grand et de beaucoup le plus important était celui des pharisiens qui croyaient à une vie future qu'on pouvait atteindre par une résurrection qu'ils attendaient dans un avenir plus ou moins éloigné. Le second parti, moins important, mais bien peu cependant, était celui des saducéens qui se glorifiaient de leur pénétration intellectuelle et prétendaient qu'un homme mort n'était pas plus qu'une brute si ce n'est par les honneurs rendus à son corps. — Ils ne croyaient pas en une résurrection à une vie future, ni qu'il y eut des êtres angéliques d'un ordre spirituel; s'en tenant à des vues essentiellement matérialistes, ne croyant que ce qu'ils pouvaient apprécier avec leurs sens naturels. Le troisième partie, les esséniens, acceptaient les enseignements païens de Platon, ne croyaient pas à une résurrection et prétendaient que lorsqu'un homme était mort, il était plus vivant qu'avant. Cette secte, bien qu'ayant été mentionnée par Josèphe peu de temps après notre Seigneur, était si faible même aux temps des Apôtres qu'il n'en est pas fait mention dans le Nouveau Testament.

Les pharisiens, le parti le plus nombreux, le parti orthodoxe de ce temps-là, étaient ceux qui s'opposaient le plus au Seigneur par leurs arguments; cependant, ils ne réussissaient pas à l'embarrasser, bien qu'ils lui envoyassent dans ce but leurs hommes les plus capables, afin de détruire l'influence qu'il pouvait prendre sur le commun peuple en montrant que ses enseignements étaient illogiques et déraisonnables; ou bien, afin de le surprendre dans ses paroles et avoir ainsi l'occasion de l'accuser devant le gouverneur romain et d'exercer ainsi une pression politique pour arrêter son ministère. Ce fut dans une semblable occasion, après une déception des pharisiens, que les saducéens s'approchèrent de Jésus pour lui poser une question qui dans leur pensée devait le rendre confus devant le peuple et montrer, non seulement le côté illogique de sa situation, mais augmenter leur prestige comme philosophes et leur supériorité comme maîtres, non seulement au-dessus de Jésus mais aussi des pharisiens.

Duquel sera-t-elle la femme?

La loi juive avait prévu le cas de certains héritages pour chaque fils et chacun avait l'ambition de perpétuer sa propre famille. C'est ainsi qu'on trouvait dans la loi, que si un homme mourait sans enfants, son frère, s'il en avait un, devait perpétuer son héritage en épousant sa veuve. La question habilement arrangée par les saducéens, supposait sept frères, dont le premier s'étant marié et étant mort sans enfants, les six autres successivement ayant épousé la veuve et étant morts sans enfants, la femme mourut après eux tous. Duquel de ces sept maris sera-t-elle donc femme dans la résurrection? La question ainsi posée semble montrer l'absurdité de la doctrine d'une vie future et impliquer un trouble que toute l'éternité ne suffirait pas à dissiper.

Notre Seigneur répondit: *“Vous vous égarez, ne connaissant pas les Ecritures ni la puissance de Dieu.”* Ce qui veut dire, la difficulté pour les saducéens venait de n'avoir pas compris les Ecritures concernant la vie future après la résurrection et n'avoir pas accordé un poids suffisant à la puissance de Dieu qui est capable de surmonter toutes les difficultés imaginables. Notre Seigneur aurait pu s'arrêter là, en donnant pour raison que ses auditeurs ne connaissaient pas suffisamment le sujet pour leur permettre de comprendre clairement ce qu'il pourrait en dire. Mais plutôt que d'éviter de répondre et afin que nous ayons, nous qui sommes venus plus tard, une vue claire du sujet, notre Seigneur l'expliqua ainsi: *„Les fils [peuple] de ce siècle se marient et sont donnés en mariage; mais ceux qui seront estimés dignes d'avoir part à ce siècle-là et à la résurrection d'entre les morts, ne se marient ni ne sont donnés en mariage” (D).*

Nous savons que l'Eglise glorifiée ne se mariera pas, mais il ne s'agit pas ici de la classe de l'Eglise, la classe de l'Epouse. Il n'est pas question des saints, mais c'est aux Juifs ordinaires sous la loi que cette illustration peut être en quelque sorte appliquée.

Rien dans cette illustration n'indique que la femme ou quelques-uns de ses maris aient été disciples du Seigneur et en aucun sens du mot des „saints”. Et c'est à ce point de vue que nous devons comprendre la réponse du Seigneur. Il ne dit pas mes disciples ne se marieront pas ou ne seront pas donnés en mariage, ni que de telles expériences attendent ceux qui le suivent fidèlement, mais il répond aussi largement que les saducéens avaient posé la question; et la réponse est applicable à tous les Juifs. Il est vrai aussi que dans le grec, l'article se trouve devant le mot résurrection dans la question comme dans la réponse; mais

ce n'est pas une preuve positive qu'il s'agissait d'une résurrection spéciale ou principale, à moins qu'il n'eût été question de deux résurrections mises en contraste. En effet, la distinction entre la résurrection de l'Église et celle du monde, n'avait pas encore été enseignée par le Seigneur, et elle ne fut connue qu'après la Pentecôte. De sorte que les saducéens ne pouvaient pas la connaître pour en parler. Ils savaient probablement que le Seigneur avait réveillé quelques morts comme l'avaient fait les prophètes de l'ancien temps et ils se référaient probablement ainsi à *l'anastasis* (résurrection) de l'avenir, en contraste et se distinguant de tout réveil temporaire du temps présent.

Une pleine résurrection est-elle garantie par la rançon?

Que signifie donc la réponse du Seigneur limitée à „*ceux qui seront jugés dignes d'avoir part à cet âge-là et à la résurrection*”? Le monde entier ne sera-t-il pas trouvé digne d'obtenir une pleine résurrection? La mort du Seigneur n'acquiesce-t-elle pas une pleine résurrection pour toute la race? Non! la mort du Seigneur fut la propitiation, la satisfaction par laquelle les péchés du monde entier doivent être effacés et par laquelle, comme résultat le monde entier pourra être réveillé du sommeil de la mort et être retiré de la grande prison, de la tombe. Mais ce réveil, et cette sortie est en vue de l'instruction des hommes afin que tous puissent venir à la connaissance de la vérité pour

142 Avril 1905

être sauvés, rétablis, délivrés complètement de toutes infirmités et imperfections — amenés graduellement, étape par étape, de plus haut en plus haut, hors du péché et de la condition de mort à la pleine perfection et à la vie; et cette condition de perfection absolue et de vie est „la résurrection d'entre les morts” de ceux qui profiteront de ces opportunités.

Le relèvement aura lieu pendant les mille ans, à partir du moment du réveil de l'individu jusqu'à ce qu'il ait atteint la pleine perfection de l'humanité — tout ce qui avait été perdu en Adam. Alors, il sera ressuscité, cela constituera sa résurrection. C'est ainsi qu'il participera „à ce monde”, à cette parfaite dispensation que Dieu a désignée comme devant être la dernière, l'éternelle et finale condition de tous ceux qui l'aiment et lui obéissent. Mais il y en aura quelques-uns qui seront réveillés de la tombe, mais qui ne seront pas trouvés dignes d'atteindre ce degré de perfection mentale, morale et physique parce qu'ils n'auront pas voulu répondre aux privilèges et aux influences bénies de ce temps.

Maintenant, quant à ce qui concerne ceux qui, à la clôture de l'âge millénaire, ayant démontré leur obéissance au Seigneur, auront été trouvés dignes de cet état parfait et d'être faits eux-mêmes parfaits, retirés entièrement de la mort, ceux-là ne se marieront pas et ne donneront pas en mariage. Le Seigneur ne nous fait pas connaître quelles seront les conditions intermédiaires durant le Millénium, et cela nous fait présumer que l'humanité, les hommes et les femmes, seront réveillés de la tombe dans les mêmes conditions où ils y sont entrés et qu'ils posséderont les mêmes distinctions de sexe que dans le temps présent. Rien ne nous dit quels seront les règles de ce temps, mais nous avons confiance dans le Seigneur qu'il saura diriger sagement la marche de l'humanité pour son bien, son instruction et son relèvement.

La fin de ce processus de relèvement, la fin de l'âge du Millénium, marquera un changement dans la constitution humaine par un développement graduel et ce changement sera si grand, qu'à ce moment-là, ceux qui seront prêts à passer de l'âge millénaire dans la condition éternelle seront, non seulement parfaits, dans le sens et le degré d'Adam, avant le péché, mais aussi avant qu'Eve ait été tirée de lui et faite un être séparé. C'est à dire, que les conditions de sexes cesseront graduellement et qu'il ne s'en trouvera pas plus dans l'humanité qu'il s'en trouve dans les anges et qu'il n'y en avait chez l'homme avant que la séparation des sexes fût effectuée en Eden dans le but de propager la race et de remplir la terre.

Les différences sexuelles sont temporaires.

Il est bon de rappeler que pendant le premier millier d'années après la chute, non seulement la vie était plus longue que maintenant, mais aussi que les naissances étaient beaucoup moins fréquentes; et nous pouvons présumer que durant le Millénium, la propagation de l'espèce diminuera graduellement jusque vers sa clôture ou finalement elle cessera, l'humanité perdant graduellement ses fonctions sexuelles. Les sexes ne seront plus nécessaires, l'homme n'étant plus seul comme au commencement, pour nécessiter une compagne: le terre entière sera alors remplie d'êtres parfaits et tous les méchants, les incorrigibles auront été détruits. Nous croyons que c'est de cela que notre Seigneur parle quand il dit: *"Ils ne pourront plus mourir parce qu'ils seront semblables aux anges et qu'ils seront fils de Dieu étant fils de la résurrection."* De même que les anges ne meurent pas, aucun être parfait ne mourra.

La vie éternelle est le don de Dieu par Jésus-Christ pour tous ceux de la race d'Adam qui voudront la recevoir sous les conditions d'une obéissance absolue; et le jugement qui aura lieu à la clôture de l'âge millénaire (Apoc. 20 : 7, 9), est une garantie que personne ne passera dans la dispensation parfaite que ceux qui, semblables aux anges et ayant été jugés, ne seront plus en danger de tomber et à cause de cela ne mourront plus. Ceux qui subiront cette inspection, à la fin de l'âge millénaire, seront acceptés par le Père comme ses enfants; et pour eux le royaume de Christ qui aura servi d'intermédiaire ou de médiateur, sera alors terminé. ils deviendront fils de Dieu par la résurrection, par le processus de relèvement de l'âge millénaire administré par le Christ glorifié — la même qui est appelée ailleurs, "la résurrection pour le jugement; parce que les récompenses ou les châtiments suivront promptement, ayant pour effet de contraindre à la justice et de relever de la condition de péché et de mort.

En appliquant ces passages à l'humanité, à son relèvement de la condition de mort, à son obtention de la vie éternelle et d'une condition où on ne se mariera plus nous n'avons aucun désir d'impliquer que l'on se mariera dans l'Eglise glorifiée. L'Eglise, au contraire, est unie au Seigneur. Les membres sont morts comme vieilles créatures; et comme nouvelles créatures ils ne se marieront jamais à un autre qu'au Seigneur; et lorsqu'ils sortiront dans la résurrection, pour la gloire, l'honneur et l'immortalité, ils seront dans une condition semblable à leur Seigneur bien au-dessus des anges, de toute principauté, et autorité, et puissance, et domination, et de tout nom qui se nomme." — 1 Pierre 3 : 32; Eph. 1 : 21.

Ce qui est montré à Moïse dans le buisson.

Pour continuer son argumentation contre les saducéens et prouver la résurrection générale de l'humanité et non pas simplement la résurrection de l'Eglise, notre Seigneur ajoute: "*Or que les morts se réveillent [ressusciteront] Moïse même l'a montré, au buisson, quand il appelle le Seigneur, le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob. Or il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants; car pour lui, tous vivent.*"

S'il n'y avait eu aucune provision par devers Dieu pour la résurrection d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, Dieu n'aurait jamais parlé de lui-même comme étant leur Dieu, mais il les aurait plutôt considérés comme n'existant pas, n'ayant jamais été, n'ayant pas de Dieu, ne devant jamais en avoir. De plus, le fait que Dieu parle de bénédictions à venir par Abraham sur toutes les familles de la terre, prouve qu'à ses yeux, bien que les habitants de la terre soient

morts par milliards, ils sont tous vivants en Dieu — dans ses desseins, ses plans et son arrangement qui s’accompliront par Jésus durant le Millénum.

143 Avril 1905

Se reconnaîtra-t-on l’un l’autre?

Cette question nous est souvent posée, se reconnaîtra-t-on dans la vie éternelle? Y aura-t-il communication entre les classes terrestres et célestes? Nous croyons que les habitudes et les connaissances existant actuellement continueront dans la vie nouvelle, qu’elles reprendront et augmenteront. En ce qui concerne ceux qui atteindront le degré spirituel d’existence, — c’est à dire, l’Epouse, la classe des vainqueurs et *les “vierges qui la suivent, ses compagnes”* (Ps. 45 :14), nommées ailleurs (Apoc. 7 : 9) la “grande multitude”, — tous occupant le degré spirituel seront capables de se voir et de se connaître les uns les autres, parce qu’à cet égard, ils seront semblables, des êtres spirituels, il est vrai que les membres de l’Epouse avec Jésus leur Seigneur seront sur un même plan, sur le degré divin; tandis que ceux de la grande foule, semblables aux anges, seront à un niveau moins élevé d’êtres spirituels. Mais tous ces êtres spirituels pourront se voir, se connaître et communiquer l’un avec l’autre. Ceux qui seront au niveau divin seront des êtres supérieurs, non seulement par le rang et la position, mais aussi en ce qu’ils posséderont la vie inhérente, l’immortalité, tandis que les autres posséderont une vie qui sera éternelle parce qu’il y sera pourvu continuellement.

Les êtres humains se reconnaîtront les uns les autres, dans la vie à venir, comme ils se connaissent maintenant: — les uns parce qu’ils se connaissaient déjà par avance, les autres par introduction. Ainsi, il n’y a pas un des anciens dignitaires, qui ressusciteront les premiers, et bientôt, comme hommes parfaits, qui seront connus par aucun des gens de nos jours; c’est pourquoi il sera nécessaire qu’il y ait pour eux une sorte d’introduction (de présentation), soit par un miracle divin, qui témoignera de leur identité et de leur autorité, ou par quelque autre moyen. Nous pouvons assez facilement nous imaginer comment les hommes feront connaissance les uns avec les autres, exactement comme des présentations se font aujourd’hui. De semblables introductions seront sans doute nécessaires pour les saints glorifiés de l’autre côté du voile, puisque la majorité d’entre eux ne se seront jamais vus, ni le Seigneur, ni les apôtres.

Communications entre les esprits et les humains.

Si nous en venons maintenant à la dernière partie de la question, nous répondons qu'il y aura indubitablement correspondance entre les êtres célestes et les êtres terrestres, non seulement pendant le Millènum, mais après. Nous comprenons que notre Père céleste et les anges n'auront rien à faire avec l'humanité pendant le Millènum, jusqu'à ce que le Royaume ait été remis à Dieu le Père. Mais il y aura communication entre la classe du royaume. l'Eglise, avec Jésus son chef, et l'humanité sous leur surveillance et l'influence qu'ils exerceront pour leur relèvement.

Si nous regardons en arrière nous voyons que Dieu communiqua avec Abraham et avec plusieurs de ses descendants, par des êtres spirituels qui prenaient la forme humaine pour cet objet. Mais nous ne nous attendons pas à de semblables manifestations dans l'avenir parce que nous trouvons une préparation différente dans l'arrangement divin.

Nous trouvons que les anciens dignitaires sont une classe préparée à l'avance par Dieu pour servir à ce but; c'est à dire, qu'ayant reçus, comme récompense, la perfection humaine, ils serviront d'intermédiaires entre le royaume spirituel et l'humanité. Comme il est écrit: *"De Sion sortira la loi et de Jérusalem la parole de l'Eternel."* Les princes terrestres (Ps. 45 : 16) seront instruits par le Royaume céleste, comme ses représentants pour communiquer ses instructions à toutes les familles de la terre avec pleins pouvoirs et toute autorité au nom du Royaume pour faire exécuter chaque article de la loi, récompenser ceux qui feront le bien et punir les désobéissants.

A la fin de l'âge millénaire, les méchants volontaires ayant été retranchés dans la seconde mort, l'humanité, semblable aux anges, possédera une vie durable et sans sexe. Ils seront tous des hommes parfaits, semblables aux anciens dignitaires et égaux comme condition à celle que ceux-ci occupaient pendant le Millénuin. Lorsque Christ aura remis le Royaume à Dieu, le Père, nous croyons qu'une communication similaire sera établie entre les hommes parfaits et la cour céleste, comme cela existait avant la première désobéissance, avant que le châtement vînt sur les hommes. Il est vrai que nous savons peu de chose des particularités du caractère de cette communion en Eden, mais nous sommes persuadés qu'elle répondait à tous les besoins; et qu'il en sera ainsi de la communion de l'avenir entre le Dieu parfait, et son image l'homme parfait. Une communion qui sera semblable à celle qui existera entre l'Eglise glorifiée et ses représentants terrestres les anciens dignitaires, pendant le

Millénium.

J. C.